

ÉPIGRAPHIE  
HÉRALDIQUE

Tiré à 80 exemplaires dont 20 sur papier fort.



MM 1067

VILLA DE CHAMMIGNY  
par l'Académie de Nevers  
MIEUX PIER

ÉPIGRAPHIE  
HÉRALDIQUE

DU DÉPARTEMENT

DE

LA NIÈVRE

PAR

JACQUES DE SORNAY

ANGERS

IMPRIMERIE LACHÈSE ET DOLBEAU  
13, Chaussée Saint-Pierre, 12.

1882



Aubin du Nivernais, mais il est probable que le savant héraldiste entendait parler, non des seigneurs de Chalaux du xiv<sup>e</sup> siècle, mais bien d'un rameau de la famille qui a habité le Nivernais à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle et au xvii<sup>e</sup>.

*Ysabioul de Roissellon*, c'est-à-dire Isabelle de Roussillon, mère d'Églantine du Boichet, appartenait à une famille qui, selon M. le comte de Chastellux<sup>1</sup>, était une branche de la maison de Châtillon-en-Bazois, portait : *Losangé d'or et d'azur*, et tirait son nom d'une terre voisine d'Autun, qui passa dans la maison de Chaugy par le mariage d'Isabelle de Roussillon avec Jean de Chaugy. Une branche des Roussillon, dit encore le savant auteur de *l'Histoire de la maison de Chastellux*, subsista dans le bailliage d'Arnay-le-Duc, où l'on trouve Girard, seigneur de Clomot, chambellan du duc en 1468; Antoine, seigneur de Savigny et de Rochetaillée en 1493; Pierre, fils naturel de ce dernier, seigneur de Saint-Désert, en 1558, et Catherine, sa fille légitime, mariée à Philibert de Rochebaron, étant veuve de Jean, seigneur de Lugny, qu'elle avait épousé en 1515<sup>2</sup>; enfin Louise, femme de Jean de Jaucourt, seigneur de Marrault, morte à Paris en 1517. Catherine et Louise furent les dernières de leur famille.

*Monceaux-le-Comté*. — Au pied des ruines du château des comtes de Nevers, se voient les restes d'une église en partie romane, en partie du xvi<sup>e</sup> siècle, qui était sans doute la chapelle castrale, dont le chœur, l'abside et une chapelle sont seuls debout. On remarque, dans cette chapelle, deux consoles du xvi<sup>e</sup> siècle portant des écussons sculptés; sur l'une, surmontée d'une statue de saint Antoine, l'écu est écartelé de *trois bandes et de...* et posé sur une crosse en pal; sur l'autre, l'écu est à *un chevron, accompagné de deux objets effacés, difficiles à déterminer, et, en pointe, d'un arbre arraché*. Nous n'avons pu attribuer ces deux blasons, dont l'un est celui d'un évêque ou d'un abbé.

*Neuffontaines*. — L'église de Montsabot, de la commune de Neuffontaines, est désignée sur la carte de Cassini comme succur-

<sup>1</sup> *Histoire généalogique de la maison de Chastellux*, p. 64, note 1. — V. aussi *Le Morvand*, par l'abbé Baudiau, t. III, p. 499.

<sup>2</sup> *Les mœurs de l'Isle-Barbe*, t. II, p. 511.

sale de la paroisse de ce lieu dont elle fut peut-être l'église primitive. C'est un monument assez important de l'époque romane, remanié aux xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles, et enfin de nos jours. Plusieurs blasons sont sculptés dans cette église : c'est d'abord un écusson à *une croix engrêlée, chargée d'une coquille en abîme*, tenu par deux anges, à l'une des retombées des croisées d'ogive du bras nord de la croisée, qui servait de chapelle seigneuriale. Ce blason est celui de la famille de Vésigneux, ou mieux Barbier de Vésigneux, qui possédait, vers 1500, le fief de Vignes situé près de Montsabot, et qui portait : *D'azur, à la croix engrêlée d'argent*<sup>1</sup>; la coquille était une brisure. Il est fort possible que les autres écussons des retombées du transept, maintenant entièrement effacés, aient porté les armes pleines des Barbier.

Les Barbier, d'origine assez modeste, étaient fort riches à la fin du xv<sup>e</sup> siècle; nous trouvons, en 1467, Guillaume Barbier de Vignes qui rend hommage au comte de Nevers pour le meix de Brassy<sup>2</sup>. Guillaume eut deux fils : Pierre, avocat, dont nous connaissons seulement le nom, et Lucas, seigneur de Vignes après son père, marié vers 1500 à Guillemette de Cussigny, d'une bonne noblesse du pays, qui paraît lui avoir apporté en dot l'important fief de Vésigneux, situé près de Lormes. A la suite de cette alliance, Lucas abandonna son nom patronymique pour prendre celui de Vésigneux, sous lequel furent connus ses descendants.

Le nouveau seigneur de Vésigneux, qualifié écuyer dans les actes, acheta, de 1502 à 1539, les seigneuries de Razout, de Mallerin, de Boussegré, de Laubépin, de Chaux, de Gouloux, de Ruère, de Villette, de Breuil, de Vieil-Fou, de Cérée, etc. Il eut deux fils : Sébastien et Aubert. Le premier mourut au milieu du xvi<sup>e</sup> siècle, sans avoir eu d'enfants de Claude de La Porte. Le second, sur lequel nous avons peu de documents, paraît n'avoir eu qu'une fille nommée Jacqueline qui, dernière de son nom, en porta tous les biens d'abord à Philibert d'Igny, seigneur de Rizaucourt, son premier mari, puis à Saladin de Montmorillon, qu'elle avait épousé en 1526<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Dossier de Montmorillon, au cabinet des titres de la Bibliothèque nationale.

<sup>2</sup> *Inventaire des titres de Nevers*, col. 467. — *Le Morvand*, t. II, p. 244.

<sup>3</sup> *Inventaire des titres de Nevers*, col. 467, 367 et 696. — *Le Morvand*, t. II, p. 51, 244, 329, etc., et t. III, p. 483. — Archives du château de Vésigneux et de M. Lory, de Moulins-Engilbert.

Avant de passer à la famille Barbier de Vignes, le fief de Vésigneux avait été possédé par des seigneurs de ce nom sur lesquels les documents nous font défaut ; nous connaissons toutefois Huguenin, qui mourut avant 1314, laissant de sa femme Jeanne de Monts deux fils, Jean et Aubert, et deux filles mariées à Jean d'Arcy et à Pierre de Guysel (?). Au xiv<sup>e</sup> siècle, une branche de la famille possédait, aux environs de Decize, le fief de Montmartange ; à partir de la fin de ce siècle, nous ne trouvons plus ce nom dans les documents nivernais<sup>1</sup>. Nous proposons d'attribuer aux premiers seigneurs de Vésigneux un écu à trois bandes, reproduit à Montsabot sur une dalle du xv<sup>e</sup> siècle, et sur un chapiteau ; la dalle, dont l'inscription est tout à fait effacée, porte aussi un écu à une fasce parti des trois bandes, et un troisième blason à une croix qui est peut-être celui des Barbier. Nous verrons plus loin ce même écusson à trois bandes reproduit au château de Vésigneux.

Nous ne saurions rattacher aux Barbier de Vignes messire Jacques Barbier de La Brosse, écuyer, contrôleur ordinaire des guerres, seigneur de Tressoles, Vignes-le-Bas et autres lieux, mort à Vignes en 1782, dont l'épithaphe se lit dans le cimetière de Montsabot sur une dalle portant également un écusson ovale d'azur au chevron de..... accompagné de trois objets qu'il nous a été impossible de déterminer. Nous ne savons de quel pays était ce Barbier de La Brosse ni comment il était devenu possesseur du fief de Vignes, dont nous allons parler.

Vignes-le-Bas, situé au sud de Montsabot, a conservé un petit château à tourelles du xvi<sup>e</sup> siècle, avec une chapelle dont l'autel est surmonté d'un tableau, peint sur bois, représentant le Christ en croix accosté des figures agenouillées du donateur et de sa femme, accompagnées de saint Jean-Baptiste et de saint Jacques-le-Majeur, leurs patrons, et de leurs enfants : deux jeunes garçons derrière le père, deux filles, un peu plus âgées, derrière la mère. Le donateur est en costume militaire du xv<sup>e</sup> siècle : il porte une cotte d'armes semée d'aigles, ses mains sont jointes, près de lui se trouvent son casque et ses gantelets, son prie-Dieu, supportant un livre, offre un blason effacé. La

<sup>1</sup> Inventaire des titres de Nevers. — Le Morcaud. — Archives de la ville de Decize.

dame, en costume du temps de François I<sup>er</sup>, est dans la même position que son mari, une tête de mort près d'elle ; sur le prie-Dieu un écu en losange aussi effacé.

Ces personnages sont Saladin de Montmorillon et Jacqueline Barbier de Vésigneux, sa femme, dont nous venons de parler. Cette attribution est certaine : Montmorillon porte sur sa cotte d'armes l'aigle de son blason, et la dame de Vignes est assistée de son patron saint Jacques.

Comme plusieurs races de très-ancienne noblesse, les Montmorillon ont une légende que voici : un chevalier croisé de cette famille aurait été pris par le sultan Saladin qui, plein d'admiration pour la brillante valeur de son prisonnier, l'aurait autorisé à aller dans son pays chercher le prix de sa rançon, lui faisant jurer, sur sa foi de chevalier et de chrétien, qu'il reviendrait dans le cas où il n'aurait pu trouver la somme demandée pour sa liberté. Le sire de Montmorillon n'ayant pas réussi, revint, fidèle à la foi donnée, se remettre entre les mains de son vainqueur. Le sultan, touché de cette loyauté, rendit au chevalier sa liberté et le combla de présents, lui demandant en retour la promesse que les aînés de sa race porteraient le prénom de Saladin.

La légende des Montmorillon est à peu près la même que celle des d'Anglure, de Champagne, dont M. Vallet de Viriville a démontré l'impossibilité historique<sup>1</sup> ; les arguments produits par le savant archiviste doivent être invoqués contre l'authenticité de la première de ces histoires. M. Vallet de Viriville pense, et nous sommes tout à fait de son avis, que les d'Anglure et ensuite les Montmorillon et quelques autres familles ont attribué à l'un de leurs membres, dont on ne peut même donner le nom, la donnée d'un poème du xiii<sup>e</sup> siècle intitulé l'Ordon de chevalerie. Il faut nous de dire que l'ancienneté chevaleresque de la maison de Montmorillon et sa haute position féodale dès le xiii<sup>e</sup> siècle dans le Bourbonnais et dans le Forez, rendent fort possible, probable même, sa présence aux croisades.

Contrairement à l'opinion de La Chesnaye des Bois et de

<sup>1</sup> Armorial de France, Angleterre, Écosse, Allemagne, etc., composé vers 1540, par Gilles Le Bouvier, dit Berry, publié par M. Vallet de Viriville, pages 199, 200 et suivantes.

M. d'Arbaumont<sup>1</sup>, nous ne croyons pas que les Montmorillon soient issus de la maison poitevine de Quatrebarbes, dont certains personnages ont porté le nom de Montmorillon à une époque fort reculée<sup>2</sup>. Nous pensons qu'ils eurent pour berceau le château de Montmorillon<sup>3</sup> dont les ruines imposantes, en partie du xiii<sup>e</sup> siècle, se voient encore dans la commune d'Arfeuilles (Allier), sur les limites des anciennes provinces du Bourbonnais et du Forez; ils possédaient aussi, au xiii<sup>e</sup> siècle, l'importante seigneurie de Châtel-Montagne, située dans le même pays, et divers fiefs en Forez. Nous n'avons pu dresser la généalogie de ces seigneurs, mais voici ceux dont les documents historiques nous ont conservé les noms : Étienne de Montmorillon, seigneur de Châtel-Montagne (*Dominus Castellii de Montana*), s'avoue, en 1215, homme lige du sire de Bourbon, à raison du village de Liseroles<sup>4</sup>, et oblige ses successeurs en la possession du *Chastel de Montagne*, sauf la foi due au roi de France; en 1245, Guillaume, seigneur de Châtel-Montagne, tient de Guy de Dampierre, seigneur de Saint-Just, un fief à Paluel, vers Saint-Pourçain (Allier), se terminant à la rivière de Sioule; le même possède, en 1256, dans le Forez, le village de Baignoles et les forêts de l'Estrat et d'Orival; en 1300, Hugues, peut-être fils de Guillaume, rend hommage pour Montmorillon; en 1322, hommage de Jean pour la maison de Monestay, au nom d'Agnès de Vendat, sa femme; en 1334, Guillaume de Montmorillon (*sic*) fait hommage pour toute la justice que ses prédécesseurs avaient à Saint-Clément et à Saint-Nicolas d'Albis, près de Montmorillon; en 1342, Jean fait hommage pour des cens et rentes en Forez, hommage que renouvelle, six ans plus tard, noble homme messire Guillaume de Châtel-ès-Montagnes (*de Castro in Montanis*); le même, ou un autre Guillaume, a des dîmes en la paroisse de Breuil, près de La Palisse, en 1365 et 1374; les archives de l'Allier possèdent une charte, de cette même année, de Guy, seigneur de Châtel-Montagne, à laquelle est fixé un sceau de cire rouge dont l'écu porte une *aigle éployée*; à la fin du xiv<sup>e</sup> siècle, nous

<sup>1</sup> La noblesse aux États de Bourgogne.

<sup>2</sup> Dictionnaire des familles de l'Ancien Poitou.

<sup>3</sup> Fief de la châtellenie de Billy en Bourbonnais.

<sup>4</sup> Sans doute Nizerolles, paroisse aux environs de Châtel-Montagne.

trouvons Catherine de Bressolles, veuve de Guillaume ou de Guy, qualifiée dame de Montmorillon; l'Armorial de Guillaume Revel reproduit, à la page de Montgilbert, un écusson d'or, à l'aigle éployée de gueules, avec une aigle pour cimier, entouré d'un ruban sur lequel on lit : *Loys de Montmorillon cri chasteau de Montaigne*; ce même Louis est seigneur des hôtels forts, terres et seigneuries de Creuzier-le-Vieux et de Vareilles, dans les châtellenies de Billy et de Vichy, en 1452; Joseph et Hippolyte sont seigneurs des mêmes terres en 1461 et 1488<sup>1</sup>.

La filiation suivie donnée par le *Dictionnaire de la noblesse* commence à Antoine de Montmorillon, écuyer, probablement fils du seigneur de Creuzier-le-Vieux, qui vint s'établir en Bourgogne à la suite de son mariage, contracté avant 1439, avec Louise d'Essanlay, héritière de la baronnie de ce nom, située aux environs de Gueugnon.

Les descendants d'Antoine continuèrent à posséder Essanlay jusqu'à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle; ils s'allièrent aux familles Choux, de Busseuil, de La Verne, de Montsarin, de Fougères, de Saint-Trivier, Bouton, de Fay, Camus d'Arginy, d'Apehon, des Gentils, de Franc d'Anglure, Pelapussin, Mynard de Lessart, Maulbon d'Arbaumont, Gillet de Valbreuze et de Boutiny. Ils fournirent un grand prieur de la Langue d'Auvergne (ordre de Malte) en 1595, des chanoines-comtes de Lyon et de Brioude, des chanoinesses d'Épinal, des officiers distingués, etc.<sup>2</sup>.

Cette branche, la seule existante, est représentée par le marquis Saladin de Montmorillon, marié à M<sup>lle</sup> de Boutiny, dont il n'a point d'enfants; par le comte Hector, marié à M<sup>lle</sup> Gillet de Valbreuze, dont trois fils; enfin par M<sup>me</sup> la comtesse d'Alligny, leur sœur, dont la fille unique a épousé M. le comte Raoul de Pillot de Coligny, qui s'occupe d'une histoire de la famille de sa belle-mère.

Nous ferons remarquer que le nom de Saladin ne paraît pas dans la suite des barons d'Essanlay avant le commencement du xvii<sup>e</sup> siècle. Il avait toutefois été porté, au xvi<sup>e</sup>, dans la branche

<sup>1</sup> Archives de l'Allier. — Noms féodaux. — Inventaire des hommages de Forez, Bibliothèque nationale (fonds Gaignières, 612). — La Chesnaye-des-Bois.

<sup>2</sup> *Dictionnaire de la noblesse*. — Preuves au cabinet des titres de la Bibliothèque nationale.

nivernaise, qui était sans doute l'aînée, et dont nous allons essayer de trouver l'origine.

Nous avons nommé Joseph et Hippolyte, seigneurs de Creuzier-le-Vieux dans la seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle; Joseph, probablement frère aîné de l'auteur de la branche d'Essanlay, resté dans sa province, où la position de sa famille était diminuée, car elle ne possédait plus alors les importantes seigneuries de Montmorillon et de Châtel-Montagne, Joseph, disons-nous, aurait été le père d'Hippolyte et le grand-père de Saladin premier qui, comme son cousin, abandonna le Bourbonnais pour faire un riche mariage. Rien ne prouve du reste cette descendance que nous proposons comme offrant certaine probabilité; il se pourrait encore que Saladin appartint aussi à la branche d'Essanlay et fut issu de l'un des fils d'Antoine; mais notre première hypothèse nous semble la meilleure.

Quoiqu'il en ait été, Saladin épousa en premières noces Charlotte de Chastelleux, dont une fille, mariée à Gabriel de La Perrière; puis Jacqueline de Vésigneux, qui le rendit père des quatre enfants figurés sur le tableau de Vignes, dont un seul, nommé Saladin comme son père, vécut et fut le dernier de sa branche; Saladin II n'eut de Anne de l'Hôpital qu'une fille nommée Louise, mariée à César de Bourbon-Busset, comte de Busset, baron de Châlus, veuf de Marguerite de Pontac, à qui elle apporta les nombreuses possessions de sa famille.

La maison de Montmorillon porte : *D'or, à l'aigle de gueules, avec deux maures pour tenants. La branche nivernaise écartelait : D'azur, à la croix engrêlée d'argent, qui est de Barbier de Vésigneux.*

*Nuars.* — C'est dans cette commune que se trouvent les belles ruines du château du Bouchet, herceau de l'une des familles dont nous venons de parler; au milieu de ces ruines se voit un grand écusson du xvii<sup>e</sup> siècle sculpté en pierre, supporté par deux lions, timbré d'une couronne de comte et d'un casque avec lambrequins, et accompagné de divers attributs militaires; sur l'écusson, les armes des La Perrière : *Une fasce, surmontée de trois têtes de léopard rangées en chef.*

Nous avons consacré un article à la famille de La Perrière<sup>1</sup>;

<sup>1</sup> Article de la commune de Frasnay-de-Ravier.

disons seulement que Paul de La Perrière, chevalier, seigneur de Bouvesson, de Billy, du Bouquin, du Bouchet, dont nous venons de signaler l'écusson, était fils de Gilbert, chevalier de l'ordre du roi, et de Charlotte de Montmorillon.

Paul de La Perrière n'eut pas d'enfants d'Urbanne de Fromentière<sup>1</sup>.

*Tannay.* — La porte de la sacristie de la belle église paroissiale, ancienne collégiale, de cette petite ville, est décorée de guirlandes de chêne sculptées en pierre, et surmontée de l'inscription suivante gravée en lettres minuscules gothiques :

M : P : DELAPORTE HUIUS ECCLESIE  
 CURATUS ET CANONICUS HOC VESTIBULUM  
 CEPTUM FUNTUM OZ (que) DEDIT ANNO SALUT<sup>is</sup>  
 MILLESIMO QUINGENTESIMO SECUNDO PRIMA (prima die) OCTOBRIS

Il y eut en Nivernais trois familles de La Porte : deux appartenant à la noblesse militaire, possessionnés, l'une aux environs de Nevers, l'autre près de Donzy, éteintes toutes les deux avant la première moitié du xvi<sup>e</sup> siècle; et une troisième, d'extraction moins marquante, dont le plus ancien personnage connu est Pierre de La Porte, curé de Tannay, mentionné dans l'inscription ci-dessus. A la même époque que Pierre, vivait Charles de La Porte, peut-être frère de notre curé, seigneur de Pesselière, dans la châtellenie d'Estais, et officier du comte de Nevers. Puis nous trouvons, en 1533, Avoye, femme de Jean Portailler; Jean, l'un des notables de Clamecy, en 1537; Guillaume, seigneur de Chevannes, près de Tannay, conseiller au bailliage d'Auxerre, mort en 1588 sans avoir eu postérité de Bénigne Audebert, qui fit diverses fondations pieuses et charitables à Tannay et à Clamecy<sup>2</sup>; enfin Claude, dont la maison, l'une des plus intéressantes de Tannay, porte l'inscription suivante :

<sup>1</sup> Inventaire des titres de Nevers, col. 470. — Terrier de Bazoches.

<sup>2</sup> Inventaire des titres de Nevers, col. 586, 567, 605, 692. — Mémoires pour servir à l'histoire du Nivernois et du Donzinois. — Statistique monumentale de la Nièvre, par le comte de Soultrait.

CLAYDE DE . LA PORTE  
1582

LA . CRAINTE . DE . DIEU  
EST . LE . COMMENCEMENT . DE  
SAPIENCE . *Psal. III.*

SI . LE . SEIGNEVR . NE . DIFIE . LA  
MAISON . CEVLX . QVI . LEDIFIENT  
TRAVAILLENT . EN . VAIN  
1588

Les armoiries de la famille de La Porte sont ainsi décrites dans l'Armorial de la généralité d'Orléans : *De gueules, au château d'or*, mais il est probable que cette famille portait, non un *château*, mais une *porte de ville* dans son écusson.

L'église de Tannay possède plusieurs tableaux du xvii<sup>e</sup> siècle plus intéressants à cause des noms et des portraits des donateurs que par leur valeur artistique. L'un, représentant la légende de saint Thomas, porte la date 1616 et deux écussons que nous ne pouvons attribuer; celui de gauche : *D'azur, à trois coeurs d'or surmontés d'une étoile d'argent*; celui de droite, entouré d'une cordelière, parti des mêmes armes et d'azur, à trois fleurs tigées d'or.

Un autre tableau de grande dimension figure la Cène; le donateur, homme jeune encore, portant le costume et la barbe du temps de Louis XIII, est agenouillé, les mains jointes, dans un coin du tableau; un ange semble lui désigner Notre-Seigneur et ses apôtres; au-dessous de lui, son écu, à bords contournés portant : *D'azur, au lion d'or tenant une plante de sinople*; au-dessous, l'inscription suivante nous fait connaître le nom de ce donateur :

IACOBVS TISSIEL TANENSIS ECCLESLE . S . LEODEGARII  
MVNVS OFFERT ORAS VT QVI SVOS APOSTOLOS CIBAVIT IN TERRIS  
EIVSDEM SVI CORPORIS PNNTIA SE SATIARE DIGNETVR

Puis c'est une conversion de saint Paul, du xvii<sup>e</sup> siècle, don d'un prévôt de l'église nommé Claude Moreau, ce que nous apprennent ces mots peints sur le cadre :

EX . DONO . CLAVDII . MOREAU .  
HUIVSCE ECCLESLE . PREPOSITI .

Le blason de Claude Moreau : *D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même figure au coin du tableau*; nous ne savons rien sur la famille Moreau, qui était sans doute de l'Auxerrois.

Voici l'inscription de la grosse cloche de la paroisse :

† FRANCISCA IOANNA ANTONIA LE 10 IVIN 1754. LAN 39 DV REGNE  
DE LOVIS QVINZE LE BIEN AIME ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE A ESTE  
FONDVE CETTE CLOCHE QVI A EV POVR PARREIN ILLVSTRISSIME ET REVEREN-  
DISSIME  
SEIGNEVR MONSEIGNEVR IEAN ANTOINE TINSEAV EVEQVE DE NEVERS COMTE  
DE PREMERY CONSEILLER DV ROY EN TOVS SES CONSEILS ET POUR MAREINE  
NOBLE DAME  
MADAME FRANCOISE DE BEZE DE LA ELOYZE EPOVSE DE MESSIRE PIERRE IACQVE  
DE GIRARD CHEVALIER SEIGNEVR DE VANNE BOISE PVLLY CHEMIGNY BYSSON LES  
CHAMONS CHEMINEAVX VAYX VAVCLOIX S' PARIZE LE CHASTEL ET DEPENDANCES  
LIEVTENANT DE NOS SGRS LES MARECHAVX DE FRANCE LEVR SVBDELEQVE DANS CETTE  
PROVINCE ET GRAND BAILLY DV NIVERNOIS ET LA CKREMONIE DE LA BENECTION  
FAITTE PAR MESSIRE IACQVE CLAYDE DE BEZE PRESTRE DOCTEVR EN THEOLOGIE  
SEIGNEVR DE VAIVRE ET EN FIEF DE TANNAY CHANOINE VETERAND  
DE LEOLISE DE NEVERS PREVOT DU CHAPITRE DE CE LIEV  
M<sup>e</sup> N. MORIE FAB.

On voit au-dessous de l'inscription diverses figures de saints et les noms suivants :

L . S . COVRCERON . N . S . I . B . BAYDOVIN  
I . B . VINCENT ALEXIS COCHOIS FONDEVR

Nous avons parlé de l'évêque Tinséau<sup>1</sup> et de la famille Girard de Vannes<sup>2</sup>, et nous venons d'entretenir nos lecteurs des de Béze.

*Teigny.* — Nous avons remarqué dans l'église de cette paroisse, monument du xvi<sup>e</sup> siècle, deux écussons que nous ne pouvons attribuer : l'un *fascé de huit pièces*; l'autre parti du même blason et d'une *croix de Lorraine*.

Dans l'inscription de la cloche, de 1774, figurent les noms de

<sup>1</sup> Article de la commune de Garchizy.

<sup>2</sup> Article de la commune de Sermoise.

*Étienne-Marain-Martin Vassal*, fils du subdélégué de Vézelay, et de *Dame Marianne de Craft*, veuve de *M. Le Franc de Vau-martin*, ancien capitaine de grenadiers royaux, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis.

### CANTON DE LORMES.

*Dun-les-Places*. — Cette commune a maintenant pour chef-lieu le village des Places récemment bâti ou, du moins, fort agrandi autour d'une très-belle église élevée de 1843 à 1850, dans le style roman, aux frais de M. le chevalier Feuillot. Ce n'est pas aux Places qu'il faut chercher les vieux souvenirs du pays : les archéologues devront explorer l'antique hameau de Dun, au nom celtique, où ils trouveront, outre certaines pierres druidiques, les ruines de l'ancienne église paroissiale qui offrent à nos investigations deux litres extérieures et une tombe du xvii<sup>e</sup> siècle. L'une de ces litres porte des écussons aux armes des Bourbon-Busset : *De France, au bâton de gueules en bande, au chef de Jérusalem* ; l'autre, des écus en losange, embrassés dans deux palmes, écartelés, aux 1 et 4 : *de cinq points d'or équipolés à quatre de gueules, et, aux 2 et 3, d'azur, à la croix d'or* ; ce sont les armoiries d'une fille de la famille de Rabutin.

Il est inutile de parler ici des Bourbon-Busset, dont l'illustre origine est connue de tous et dont la généalogie a été souvent imprimée<sup>1</sup> ; nous nous contenterons de rappeler ce que nous avons dit plus haut<sup>2</sup> au sujet de l'alliance qui attirera en Nivernais cette branche de la maison de Bourbon.

César de Bourbon, comte de Busset, baron de Chalus, descendant au troisième degré de Pierre, fils aîné de Louis de Bourbon nommé à l'évêché de Liège, étant veuf de Marguerite de Pontac, épousa, par contrat passé au château de Busset le

<sup>1</sup> *Art de vérifier les dates*. — *Histoire des grands officiers de la couronne*. — Moreri, etc., voir en particulier *Généalogie de la maison de Bourbon*, par J. Dassieux, 2<sup>e</sup> édition, page 44 et suivantes.

<sup>2</sup> Article de la commune de Neuffontaines.

21 juin 1588, Louise de Montmorillon, fille unique et héritière de Saladin, baron de Saint-Martin-du-Puy et de Vésigneux, et de Anne de L'Hôpital-Saint-Mesme, qui lui apporta en dot les biens considérables de sa famille, dont faisait partie la seigneurie de Dun-les-Places. César mourut en 1631 et sa veuve fit peindre, la même année, la litre aux armes du défunt dont nous avons signalé les restes<sup>1</sup>.

Les descendants de César de Bourbon gardèrent le riche héritage des Montmorillon, dont une grande partie passa à la branche cadette des Busset, issue de Louis-Antoine-Paul, vicomte de Bourbon-Busset, mestre de camp, premier gentilhomme de la chambre du comte d'Artois, fils puîné du comte François-Louis-Antoine et de Magdelaine-Louise-Jeanne de Clermont-Tonnerre.

Le Père Anselme donne aux comtes de Busset un écusson semé de fleurs de lys qu'ils n'ont jamais pu porter : on sait que toutes les branches de la maison de Bourbon avaient dès le xv<sup>e</sup> siècle, suivant en cela l'exemple des Rois, réduit à trois le nombre des fleurs de lys de leur blason. Les armes des Bourbon-Busset étaient : *D'azur, à trois fleurs de lys d'or, au bâton de gueules péri en bande, au chef d'argent, chargé d'une croix potencée d'or, cantonnée de quatre croisettes de même*, qui est de Jérusalem ; elles sont ainsi figurées à Dun ; on les voit de même surmontées d'une couronne fleurdelysée, sur l'*Ex libris*, gravé en 1788, du vicomte Paul de Bourbon-Busset mentionné ci-dessus.

MM. de Bourbon-Busset portent maintenant l'écu de Bourbon plein.

Voyons maintenant quelle était la personne de la famille de Rabutin dont le blason figure sur l'autre litre de Dun.

Le comte de Bussy-Rabutin avait composé, pour M<sup>me</sup> de Sévigné, une généalogie de leur famille qui a été publiée par M. Henri Beaune en 1866<sup>2</sup>. La généalogie est précédée d'une lettre de Bussy à sa cousine dans laquelle il exalte fort la haute et antique noblesse des Rabutin, dont le premier auteur connu, Mayeul, seigneur de Rabutin, aurait tenu, au milieu du

<sup>1</sup> Baudiau, *Le Moreand*, t. II, p. 330.

<sup>2</sup> *Histoire généalogique de la maison de Rabutin par le comte de Bussy*. — Dijon, Rabutot, 1866, in-8<sup>o</sup>.

Une honorable famille du Morvand nivernais porte le nom de Delagrance; nous ne savons si elle se rattache à l'échevin de Lormé. Le fief d'Urbigny se trouvait dans la paroisse de Saint-André-en-Morvand.

Nous avons quelques documents sur la famille Besave, dont le nom se trouve dans l'inscription. Cette famille, de haute et ancienne bourgeoisie de Château-Chinon, occupait, dans cette ville, des charges de magistrature dès les premières années du xvii<sup>e</sup> siècle et s'alliait à de nobles familles; en 1656, noble Léonard Besave ou Bezavo, mari de Jeanne Moreau, était conseiller du roi et grenetier à Château-Chinon; vers 1670, François-Éléonor, sans doute fils de Léonard, était président en l'élection de cette même ville et épousait Jeanne de Certaines, d'une famille de très-bonne noblesse du pays; ses deux filles s'allièrent à des gentilshommes d'ancienne race: Jean-Guy-Raco de Courvol et André-François d'Anstrude. Nous ne savons si cette famille, dont le blason était: *De gueules, au lion d'or, est encore représentée*<sup>1</sup>.

*Saint-André-en-Morvand.* — On remarque, dans le vitrage de l'une des baies de cette petite église assez insignifiante, un écusson *d'azur, au cœur de gueules, au chef d'argent*, entouré d'une guirlande de feuillages, que M. l'abbé Baudiau<sup>2</sup> dit être le blason de l'abbaye de Cure; selon M. Déy<sup>3</sup>, l'abbaye de Cure, de l'ordre de Saint-Benoît, fondée au xii<sup>e</sup> siècle dans la paroisse de Domecy-sur-Cure, avait pour armes: *De.... à la bande chargée d'une couronne à trois fleurs de lys et d'une étoile.*

*Saint-Martin-du-Puy.* — Au nord de cette commune, se trouve le château de Vésigneux, souvent nommé dans le cours de notre travail. Ce château assez délabré, entouré de fossés et reconstruit en grande partie, aux xvi<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> siècles, sur les ruines d'un plus ancien, consiste en un corps de logis flanqué, d'un côté, de deux ailes, et, de l'autre, d'une tour ronde et d'un don-

<sup>1</sup> Généalogie de la maison de Courvol. — Registres paroissiaux de Château-Chinon. — Collection de documents originaux sur le Nivernais du comte de Soultrait. — *Le Morvand.*

<sup>2</sup> *Le Morvand.*

<sup>3</sup> *Armorial historique de l'Yonne.*

jon carré renfermant la chapelle, sous le vocable de Notre-Dame-de-Pitié. Une pièce, voûtée sur membrures rondes portées par des colonnes engagées, offre des écussons mutilés; trois autres blasons mieux conservés se remarquent dans le château: L'un *à trois bandes*; un autre *à un lion*, avec supports de lions; le troisième *à une aigle*. Ce dernier écu est celui des Montmorillon qui, comme on l'a vu ci-dessus<sup>1</sup>, possédèrent Vésigneux pendant la plus grande partie du xvi<sup>e</sup> siècle. Nous avons aussi parlé des premiers seigneurs de Vésigneux, dont le blason était peut-être l'écu *à trois bandes*, déjà signalé dans l'église de Montsabat<sup>2</sup>; nous ne savons à quelle famille attribuer l'écusson *au lion*.

#### CANTON DE CORBIGNY.

*Anthien.* — Des écussons décorent deux des clefs de voûte de l'église paroissiale, construction du xvi<sup>e</sup> siècle; l'un de ces écussons, posé sur une crose en pal, est *à un chevron*, accompagné de trois objets difficiles à décrire; sur l'autre, se voient trois meubles héraldiques trop frustes pour qu'on puisse déterminer leur nature; nous renonçons à chercher l'explication de ces dernières armoiries, quant aux autres, ce doivent être celles de l'un des évêques d'Autun, Charles Ailleboust (1572-1583) ou Pierre Saulnier (1588-1612) qui portaient: l'un *de... au chevron, accompagné de trois étoiles, celle de la pointe soutenue d'un cœur*; l'autre *de... au chevron accompagné de trois trèfles*<sup>3</sup>. La paroisse d'Anthien faisait partie du diocèse d'Autun, et l'église de ce lieu, d'un gothique fort avancé, peut avoir été achevée seulement à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle.

*Cervon.* — L'un des autels du transept de l'église paroissiale est surmonté d'un assez beau rétable à colonnes, d'ordre ionique,

<sup>1</sup> Article de Neuffontaines.

<sup>2</sup> *Idem.*

<sup>3</sup> H. de Fontenay, *Armorial de la ville d'Autun.*

encadrant une niche occupée par une Notre-Dame-de-Pitié en pierre, sur le socle de laquelle se lisent le mot *Marcilly* et la date 1604; au dessus de la niche est sculpté un écusson à *trois feuilles de chêne*, timbré d'une couronne de comte, que tiennent deux figures d'enfants dont les corps se terminent par des feuillages.

Cet écusson est celui de la famille de La Forest qui possédait, au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, la seigneurie de Marcilly, voisine de Cervon, et qui portait, suivant l'*Inventaire des Titres de Nevers*<sup>1</sup>: *D'or, à trois feuilles de chêne de sinople*.

Les documents sur le Nivernais mentionnent beaucoup de personnages du nom de La Forest qu'il n'est pas facile de classer; nous croyons toutefois que notre province compta trois familles nobles de ce nom, dont l'une, celle qui portait pour armes les *trois feuilles de chêne*, est connue depuis Jean, possesseur, en 1450, du fief de Cuzy, situé dans la paroisse de Cervon. Jean eut un fils, nommé Guillaume, seigneur de Cuzy, de Boys et de Grangebault, près de Nevers, père lui-même de Paul, qualifié seigneur de Marcilly en 1540; le fils de Paul, Claude, marié à Louette ou Lorette de Monceaux, héritière d'une partie du fief du Tertre-de-Vauclais, dont son mari fit hommage en 1578; Anne leur fille aurait, suivant M. Baudiau, hérité de Cuzy et de Marcilly; c'est une erreur: Claude eut un fils, nommé Antoine, sans doute le dernier de sa famille, marié à Anne Le Roy de Carreau, par contrat du 12 août 1638<sup>2</sup>, dont une fille, aussi nommée Anne, qui épousa N. Le Roy d'Alarde, puis N. de Jaucourt.

Ce sont donc les armes de Claude ou celles de son fils Antoine qui figurent dans l'église de Cervon<sup>3</sup>.

Nous ne savons à quelle famille attribuer un écusson mutilé à *trois croissettes* sculpté sur le même rétable.

Le château de La Chaume, au sud-ouest de Cervon, assez bien conservé, quoique depuis longtemps converti en ferme, date de la fin du xv<sup>e</sup> siècle, du temps de Jean de Bourgogne, dit de

<sup>1</sup> Col. 156.

<sup>2</sup> Généalogie de la famille Le Roy, archives du château de Vanhan.

<sup>3</sup> Archives de la Nièvre et de Decize. — *Inventaires des Titres de Nevers*. — Le Morvan.

Clamecy, comte de Nevers (1464-1491), dont le blason: *De France, à la bordure componée*, est sculpté sur une cheminée du premier étage. Ce manoir est carré, assez élevé et percé de baies geminées en accolade garnies de moulures.

La cheminée du rez-de-chaussée, d'une forme élégante, porte un écusson sculpté *parti de trois mouchetures d'hermine et de trois tourteaux, avec une bordure denchée*. Ce blason est un écu d'alliance des La Chaume et des Le Tort. Nous n'avons pas de généalogie de ces deux familles, et si les documents réunis par nous sur la seconde sont considérables, nous savons bien peu de choses sur la première. Nous allons toutefois essayer de faire connaître ces races, depuis longtemps éteintes, de la noblesse nivernaise.

Les La Chaume prenaient sans nul doute leur nom du fief dont nous avons décrit le manoir. Nous trouvons: en 1353, Jean de La Chaume, seigneur du Bois, dans la châtellenie de Montenoison, aux environs de Cervon; Guyot, écuyer, mari de Raymonde de Chanteloup, mort avant 1385, laissant une fille, nommée Raymonde comme sa mère; Pierre, mari de Perrote d'Ormeaux, qualifié écuyer en 1407. Trente ans plus tard vivaient Jean de La Chaume *alias* Rouillet, et Guillaume, son cousin germain. Dans la seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle, nous voyons Pierre, maître d'hôtel du comte de Nevers, seigneur du Meix, qui, au nom de Jeanne Boudault sa femme, fit hommage du fief de Beaulieu. Au siècle suivant, les membres de la famille de La Chaume paraissent avoir abandonné les environs de Corbigny pour se rapprocher, les uns de Clamecy, les autres de Nevers: en 1573, François faisait hommage pour le fief de Beuvron, situé près de la première de ces deux villes, sur cet aveu figurait un écu *d'azur, à la fasce d'argent, chargée de trois larmes de sable*<sup>1</sup>; cette même année, Gilberte de La Chaume, fille de Jacques, seigneur de Cuenneron, femme de Jacques de Gourlier, rendait, pour le fief du Tremblay de la châtellenie de Montenoison, un hommage décoré de son blason, le même que celui de François, parti de celui de son mari<sup>2</sup>; d'autres La

<sup>1</sup> *Inventaire des Titres de Nevers*, col. 441.

<sup>2</sup> *Inventaire des Titres de Nevers*, col. 133.

Chaume possédaient, dans le même temps, des biens à Chaillant, près de La Charité.

Le dernier personnage de cette famille dont le nom nous soit connu est un seigneur de Jailly et de Giverdy qui était, en 1691, veuf de Anne de Charry.

Parmi toutes les alliances des La Chaume, nous n'avons pas trouvé le nom des Le Tort; c'est dans nos notes sur cette dernière famille que nous découvrons la trace de l'alliance, marquée par le blason de la cheminée du manoir, qui eût pour effet de donner aux Le Tort le berceau des La Chaume. L'*Inventaire des Titres de Nevers* nous apprend que Charles Le Tort, mari de Félice du Saret, mort avant 1543, était seigneur du Marais et de La Chaume, et qu'il laissa une fille, nommée Anne, qui apporta ces fiefs à François du Merlier, dont le fils, Guillaume, est qualifié seigneur de La Chaume dans des actes de 1629 et de 1638.

Nous parlerons, dans l'article de Moulins-Engilbert, de la famille Le Tort, qui eut une position fort considérable en Nivernais et à laquelle nous avons attribué, dans notre travail<sup>1</sup>, des armoiries qui ne sont pas les siennes, trompé, comme le fut sans doute M. de Soultrait<sup>2</sup>, par une similitude de nom.

En effet les Le Tort du Nivernais portaient : *D'argent, à trois tourteaux de sable*<sup>3</sup>, armoiries parlantes, *Tort* (torteau, tourteau).

Nous avons donné, d'après L'*Inventaire des Titres de Nevers*, l'écusson des La Chaume; essayons d'expliquer notre attribution à cette famille de l'écu aux *trois mouchetures d'hermine* sculpté, parti des *trois tourteaux*, sur la cheminée de La Chaume.

Le manoir de La Chaume fut bâti sous le comte de Nevers Jean de Clamecy (1464-1491) dont il offre le blason, ceci est incontestable; or, à cette époque, les La Chaume possédaient le fief de leur nom, c'est donc un membre de la famille qui a fait bâtir le château et il ne peut y avoir fait sculpter que ses armoiries avec celles de son seigneur. Maintenant n'est-il pas possible d'admettre que l'abbé de Marolles ait pris pour des larmes ce qui était en réalité des *mouchetures d'hermine*? Les

<sup>1</sup> Canton de Nevers, article de Gimouille.

<sup>2</sup> *Armorial du Nivernais*, 1re édition.

<sup>3</sup> *Inventaire des Titres de Nevers*.

blasons figurés sur les aveux et dénombrements étaient souvent reproduits d'une manière fort incorrecte, l'*Inventaire des Titres de Nevers* offre plusieurs exemples de cette inexactitude; l'erreur était donc possible. Quant à l'adjonction de la *fusse*, qui ne figurait pas sur le blason primitif, elle ne doit point étonner à une époque où beaucoup de familles se plurent à compliquer leur écu tout en conservant ses pièces principales.

Nous ne nous dissimulons pas que notre explication peut être combattue; mais, en archéologie, il faut souvent raisonner par hypothèse et la nôtre nous semble fort soutenable.

*Corbigny*. — L'ancienne église paroissiale de Saint-Jean, dans un faubourg à l'ouest de la ville, construction du XII<sup>e</sup> siècle en fort mauvais état, nous offre, sur un devant d'autel brodé, un écusson *d'azur, semé de billettes d'or, au chef d'argent, chargé d'un lion passant de gueules*, blason d'Hérard de Rochefort, abbé de Saint-Léonard de Corbigny au XVII<sup>e</sup> siècle.

La famille de Rochefort prenait son nom d'un fief situé en Franche-Comté, près de Dôle<sup>1</sup>. L'*Histoire des grands officiers de la couronne* donne sa généalogie d'une manière incomplète et peu exacte, depuis Guy, vivant en 1369, probablement fils puiné de Pierre, seigneur de Rochefort, et d'Agnès de Châtillon-en-Bazois, et non en Blaisois comme l'a écrit le P. Anselme, qui ne mentionne point, dans cette généalogie, la branche des barons de Chatillon-en-Bazois, en Nivernais, dont nous pouvons donner trois degrés du XV<sup>e</sup> siècle d'après l'inventaire de Marolles et divers titres originaux des collections de MM. Cannat de Chizy et de Soultrait.

Voici ce que nous apprennent ces documents : en 1399, Jean de Rochefort, chevalier, seigneur de Châtillon-en-Bazois et du Puiset en Beauce, sans nul doute fils de Pierre et d'Agnès de Châtillon, avait de sa femme Jeanne de Melligny, morte à cette époque, un fils, nommé Jean, et une fille, Maguerite, mariée à Jean de Vendôme, chevalier, seigneur de Saint-Amand. Jean II, seigneur de Châtillon, Le Puiset et Spouse en 1401,

<sup>1</sup> Dunod de Charnage, *Mémoires pour servir à l'histoire du comté de Bourgogne*; nobiliaire, p. 156.

épousa Jeanne de La Trémoille, dont cinq fils, nommés dans un partage de 1442<sup>1</sup> : Jean, Guillaume, Charles, Guy et Antoine. Nous n'avons aucun document sur l'ainé, le troisième et le quatrième de ces seigneurs ; Guillaume, conseiller du comte de Nevers en 1422, reçut de son père la baronnie de Châtillon, à l'occasion de son mariage, contracté en 1441, avec Béatrix de Saint-Chéron ; il était mort en 1466, laissant un fils mort lui-même, à peu près à la même époque que son père, sans laisser de postérité d'Adrienne de Novers, fille naturelle du comte de Nevers Charles de Bourgogne. Antoine, le plus jeune des cinq frères, épousa, en 1465, Louise Girard, fille de Joachim, écuyer, seigneur de Bazoches, Chevonon et Passy, et de Cathorine de Montheron, et devint, après son neveu, seigneur de la baronnie de Châtillon, dont il rendit l'aveu et dénombrement en 1466 et 1469<sup>2</sup>. Antoine prit ensuite le parti du duc de Bourgogne contre Louis XI qui, en 1474, confisqua Châtillon, dont il fit don à Philibert Boutillat, trésorier de France et bailli de Nivornais ; cette confiscation ne fut pas définitive, car nous voyons que Jeanne, fille aînée d'Antoine, mariée en 1477 à Jean de Chandou, fut dame de Châtillon après son père ; cette Jeanne n'eut sans doute pas d'enfants. En 1538, Châtillon appartenait à Claude de Pontailler, mari de Chrétienne de Rochefort, dont une descendante, Jacqueline, épousant, en 1588, Edme de Rochefort, chevalier, seigneur, puis marquis de Pleuvaut, gouverneur du Nivornais, porta la baronnie à cette autre branche des Rochefort qui s'éteignit, moins d'un siècle plus tard, dans la famille de Chaugy.

Guy de Rochefort, mentionné par le P. Anselme comme fils puiné de Pierre, posséda Rochefort, qu'il transmit à ses descendants, alliés aux familles de Ternant, de Saint-Verain, de Vautravers, etc. Jacques II, son arrière-petit-fils, eut d'Agnes de Cléron, d'une grande famille comtoise, deux fils qui furent successivement chanceliers de France : Guillaume, de 1483 à 1492, et Guy, de 1497 à 1507. Le premier ne laissa que des filles. Guy, marié à Marie Chambellan, mourut en 1507 et fut enterré

<sup>1</sup> Archives de la Nièvre.

<sup>2</sup> Inventaire des titres de Nevers.

à Cîteaux où se lisait son épitaphe commençant ainsi, à ce que rapporte Dunod de Charnage :

EXTRAIT ÉTOIT DU TRÈS NOBLE LIGNAGE  
DU NOM DES ARMES ET HAUT VASSELAIGE  
DE ROCHFERT OU COMTE DE BOURGOGNE,  
CHEVALIER FUT EN LOIX PRUDENT ET SAIGE.

De Guy naquirent trois enfants : l'ainé, Jean, seigneur de Pleuvaut, épousa Antoinette de Châteauneuf, qui lui apporta en dot les seigneuries de Luçay et de Gargillesse en Berry ; il en eut, entr'autres enfants : Claude, qui continua la branche aînée, et René, auteur du rameau de La Croissette et de Frolois, éteint dans la famille de Brichanteau à la seconde génération.

Joachim, seigneur de Pleuvaut, fils aîné de Claude, fut père d'Edme qui, nous l'avons dit, entra en possession de Châtillon-en-Bazois, et de Erard, abbé de Vezelay et de Corbigny, doyen d'Auxerre et d'Autun, mort à Corbigny où il fut enterré, dont nous avons signalé le blason.

Le frère cadet de Joachim, nommé Claude comme son père, fut l'auteur de la branche de Luçay, établie dans le Berry, qui posséda en Nivornais les seigneuries de Menestreau et de Navigne, par suite du mariage de Claude avec Claude de La Riviere, de la grande famille de ce nom.

La branche de Luçay porta les titres de marquis de Rochefort et de comte de Luçay et s'allia aux familles de Menou, Le Bègue, de Brouilly, de Messemé, de Beauvau ; elle comptait à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle et au xviii<sup>e</sup> de nombreux représentants. Le comte Henri de Rochefort-Luçay, le journaliste bien connu, paraît être le dernier rejeton de cette branche et de sa famille<sup>1</sup>.

*Epiry.* — Le château d'Epiry, célèbre par le souvenir du maréchal de Vauban, est fort peu important : c'est une tour bâtie, dans les premières années du xv<sup>e</sup> siècle, sur un plan barlong,

<sup>1</sup> Histoire des grands officiers de la couronne, t. VI. — Dictionnaire de la noblesse.

entourée de constructions plus modernes. Nous y avons remarqué une cheminée dont le large manteau est sculpté d'un écu à trois bandes, qui peut être attribuée soit à la famille de Basso, soit à la famille de Brugles, qui possédèrent successivement la seigneurie d'Epiry au xv<sup>e</sup> siècle et dont les blasons ne nous sont point connus.

Huguenin de Basso ou de Bassou, mort avant 1284, avait laissé deux fils : Guillaume, qualifié chevalier en 1284, et Jeannot, qui se maria à Isabeau, fille de Pierre de Flory, chevalier, dit Broiemiche. L'un de ces deux personnages fut père de Pierre, chevalier, seigneur d'Epiry, qui ne vivait plus en 1323; Epiry était alors possédé par son fils Guillaume (*Guillelmus de Bassoto, domicellus, dominus de Espiriaco*), que nous trouvons faisant hommage pour sa maison forte d'Epiry en 1350. De Guillaume naquirent deux fils : Guillaume II et Hugues, que nous voyons fonder ensemble un anniversaire à Guipy en 1335. Guillaume fut seigneur d'Epiry, de Coulon et de Prissy et donna le jour à un troisième Guillaume, sans doute le dernier de sa famille, qui figure en 1414 comme seigneur d'Epiry et mari de Jeanne des Prés<sup>1</sup>. L'année suivante, notre fief avait pour seigneur Philippe de Brugles ou de Brulle, puis, en 1453, Pierre, fils de Philippe, époux de Catherine de Montsaunlin<sup>2</sup>. Nous ne savons rien de cette famille de Brugles, qui paraît s'être éteinte dans la famille du Pont, une pièce des archives du château de Marcilly nous apprenant qu'en 1527, Jean du Pont, écuyer, fils d'Adrienne de Brugles, possédait Epiry, qui passa au xvii<sup>e</sup> siècle dans la famille d'Aulnay, puis aux Le Prestre de Vauban.

Il est difficile d'assigner une date certaine à la cheminée armoriée d'Epiry; il nous paraît toutefois probable qu'elle fut sculptée dans les premières années du xv<sup>e</sup> siècle; le blason aux trois bandes était donc, nous le répétons, celui des Basso ou celui des Brugles.

*Mouron.* — Au nord de cette commune, s'élève le château de Coulon, qui donna son nom à une famille féodale, puis appar-

<sup>1</sup> Archives de la Nièvre, fonds de Guipy. — *Inventaire des titres de Nevers*, col. 450 et 523. — Archives du château de Marcilly.

<sup>2</sup> Archives du château de Marcilly.

tint aux Montsaunlin, aux Blosset, aux Jaucourt et enfin aux Elignard de La Folotte de Neuilly qui le possèdent encore. Le château fut élevé, dit M. Bandiau<sup>1</sup>, sur l'emplacement d'une ancienne maison forte.

Dans les fondations d'une tour isolée, démolie en 1846, on trouva une pierre carrée portant l'inscription suivante gravée en lettres minuscules gothiques :

LAN MIL CINQ CENT QUARANTE SIX  
AU QUINZIESME DE MAI  
ASSIS TON FONDEMENT FUT PAR FRANÇOIS  
DE MONTSAULNIN LE PETIT FILS  
QUI JOURS NE COMPTOIT QUE VINGT SIX

Il est probable que cette date est celle de la construction du château, qui a été plusieurs fois remanié. Les Blosset et les Jaucourt étaient des familles calvinistes, et Coulon fut, à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle et au xvii<sup>e</sup>, un point de réunion pour les protestants du pays, qui y entendaient le prêche dans une salle, dite des *commandements* à cause d'une tablette, placée au-dessus de la cheminée de cette salle, sur laquelle se lisent encore les commandements de Dieu selon les protestants.

La famille de Montsaunlin, de bonne et ancienne noblesse du Nivernais, prit son nom d'un fief des environs de Château-Chinon dont, suivant M. Baudiau<sup>2</sup>, Robert et Perrion de Montsaunlin étaient seigneurs en 1351.

En 1407, Guillaume, à qui remonte la filiation suivie de la famille d'après La Chesnaye-des-Bois et La Thaumassière<sup>3</sup>, épousa Philiberte de Basso, et non de Vasso comme l'ont écrit les auteurs, sœur ou fille de Guillaume de Basso, dont nous venons de parler, qui lui apporta en dot l'importante seigneurie de Coulon.

Le fils et le petit-fils de ce Guillaume portèrent le même prénom et furent aussi seigneurs de Coulon, ce qui établit une certaine confusion entre eux. L'*Inventaire des titres de Nevers*<sup>4</sup> nous

<sup>1</sup> *Le Morvand*, t. II, p. 174.

<sup>2</sup> *Le Morvand*, I, p. 319.

<sup>3</sup> *Histoire du Berry*.

<sup>4</sup> Col. 387, 393 et 684.

apprend que Guillaume, certainement Guillaume III, et Jean, sans doute son oncle, étaient hommes d'armes du comte en 1467 et 1469. Le premier, qui était aussi seigneur des Aubus, fief de la châtellenie de Lorme, épousa Jeanne Le Tort, dont il eut au moins quatre enfants : François, seigneur de Coulon, auteur de la branche du Berry encore existante ; Charles, protonotaire apostolique et abbé de Ceryon, Madeleine, mariée à Amedor de Chassy, enfin Edouard, tige de la branche la plus marquante de sa famille dont nous allons parler.

La Chesnaye-des-Bois, qui donne seul la descendance de cette branche, se contente de nommer le fils et le petit-fils d'Edouard, Jean et Claude, ce dernier marié, en 1583, à Marguerite de Chassy, sans donner de détails sur la vie de ces personnages, non mentionnés dans les documents sur le Nivernais consultés par nous.

Adrien, fils de Claude, seigneur des Aubus, contracta une riche alliance, épousant, en 1615, Gabrielle de Rabutin, fille ou nièce de ce Sébastien, mentionné ci-dessus, d'une branche que le comte de Bussy n'avait pas jugé à propos de faire figurer dans la généalogie de sa famille ; il en eut plusieurs enfants, entre lesquels il faut citer Charles, né en 1616 selon les biographes, ou en 1619 selon *l'Histoire des grands officiers de la couronne*<sup>1</sup>. Charles de Montsaulnin, connu sous le nom de comte de Montal, tout jeune encore, commanda une compagnie sous les ordres du grand Condé et défendit, en 1633, jusqu'à la dernière extrémité, la ville de Sainte-Menehould contre Louis XIV en personne. Nommé gouverneur de Charleroi en 1672, il força le prince d'Orange à lever le siège de cette place et lui fit perdre beaucoup de monde. Ce fut à cette occasion, dit la nouvelle *Biographie universelle*, que le roi s'écria : « Je voudrais bien voir Vauban attaquer une place et Montal la défendre ! mais non, ajouta-t-il après un moment de réflexion, j'en serais bien fâché car ils y périeraient tous les deux. » Créé lieutenant général des armées du roi en 1673, Charles de Montsaulnin continua de servir en Flandre et déploya, surtout dans l'attaque des places, toute l'expérience et la valeur d'un homme de guerre consommé. Le gain de la

<sup>1</sup> T. IX, p. 235.

bataille de Steinkerke lui fut dû en partie. Il ne fut pas compris dans la promotion des maréchaux de 1693 et fut très-blessé de cet oubli, « Montal, rapporté Saint-Simon, étoit un grand vieillard de quatre-vingts ans qui avoit perdu un œil à la guerre, « où il avoit été couvert de coups. Il s'y étoit infiniment distingué, et souvent eut des commandements en chef considérables. « Tout cria pour lui, hors lui-même. Sa modestie et sa sagesse le firent admirer. Le roi en fut touché, et lui promit de réparer le tort qu'il lui avoit fait. Il s'en alla quelque peu chez lui, puis revint, et servit pour les espérances qui lui avoient été données et qui furent trompeuses jusqu'à sa mort. »

M. l'abbé Bandiau entre dans de longs détails sur la vie du comte de Montal, racontant divers faits glorieux inédits dont il fut le héros, citant d'intéressants passages de sa correspondance ; nous renvoyons nos lecteurs à ces pages du *Morvand*<sup>2</sup>, consacrées à celui que Vauban, son compatriote et son ami, appelait le *Héros du Morvand*.

Charles de Montsaulnin portait le titre de comte de Montal ; M. Baudiau dit que le fief de ce nom, situé dans la paroisse de Dun-les-Places, dont nous avons parlé ci-dessus, avait été érigé en comté par Louis XIV ; nous n'avons trouvé nulle part la mention authentique de cette érection. Les *Tablettes historiques, généalogiques et chronologiques*, qui donnent l'indication de toutes les seigneuries françaises érigées en duchés, marquisats, comtés, etc., ne mentionnent<sup>3</sup> Le Montal que comme une ancienne baronnie, sans indiquer d'érection.

Montal fut créé chevalier des ordres du roi en 1686 ; il mourut à Dunkerque, dix ans plus tard<sup>4</sup>, ayant eu, de Gabrielle de Solages, une fille, la comtesse de Druy, et trois fils, dont l'aîné, nommé Louis, porta le titre de marquis de Montal, fut mestre de camp et mourut avant son père laissant, de Marguerite-Henriette de Saulx-Tavannes, trois filles : une religieuse, une chanoinesse et Charlotte-Gabrielle, mariée à Agathange de Brun, marquis de Roche, et un fils, Charles-Louis, maréchal de camp,

<sup>2</sup> T. II, p. 271 et suiv.

<sup>3</sup> T. IV, additions, p. 421.

<sup>4</sup> *Histoire des grands officiers de la couronne*, t. IX. — *Abrégé chronologique de la maison du roi et de toutes les troupes de France*, par Lamoral Le Pippre de Noufville. — *Biographie universelle*.

puis lieutenant général, marié à Anne-Marie Colbert de Villacerf, qui ne lui donna que deux filles, dernières de leur branche : la marquise de La Rochette et la vicomtesse de La Rivière.

L'*Histoire du Berry* de Thaumais de La Thaumassière donne<sup>1</sup> la descendance de François de Montsaunin, seigneur de Coulon, fils aîné de Guillaume III et de Jeanne Le Tort; ce François fit hommage pour Coulon et Marcy en 1537; il eut onze enfants de Catherine de Fontenay, héritière de la baronnie de ce nom en Berry, encore possédée par ses descendants. Ces enfants, cinq fils et six filles, vendirent, le 18 juin 1597, la terre de Coulon à Juliette Mige, veuve de Paul Tixier, qui la transmit aux Blosset<sup>2</sup>, et quittèrent leur province originaire pour le Berry. Le petit enfant qui posa la première pierre du château de Coulon était l'un de ces onze enfants, dont un seul, Adrien, baron de Fontenay, est mentionné dans l'*Histoire du Berry* comme ayant fait souche; c'est de lui et d'Elisabeth d'Angeliers, mariée en 1599, que descend M. le comte de Montsaunin jouissant d'une grande position dans le département du Cher.

Les armes de la famille de Montsaunin sont : *De gueules, à trois léopards d'or, couronnés de même, l'un sur l'autre.*

Dans la commune de Mouron, se trouve encore le château de Thaveneau, manoir du xv<sup>e</sup> siècle, remanié à diverses reprises et maintenant presque ruiné. Nous y avons vu une haute cheminée dont le manteau est décoré d'un écu autrefois peint, mais assez fruste et décoloré, qui nous a paru être *parti d'hermine, à une bordure engrêlée, et de... à une bande de couleur foncée, peut-être de sable.*

La forme et l'ornementation de la cheminée accusent la seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle; à cette époque, Thaveneau appartenait à une famille Boudault ou Boudaud dont le blason ne nous est pas connu et sur laquelle nous ne savons que ce qu'en disent l'*Inventaire des titres de Nevers et le Morvand*.

En 1316 et 1325, Hugues Boudault, écuyer, était seigneur de Pars, dans la châtellenie de Montreuillon. En 1406, Jacques, seigneur de Pierreseiche, dans la même châtellenie, avait un fils,

<sup>1</sup> P. 747.

<sup>2</sup> Le *Morvand*, II, p. 175.

nommé Pierre, à qui sa femme, Damise du Bruys, avait apporté en dot la seigneurie du Bruys. Dans le même temps, vivait Étienne, homme d'armes du comte.

Le fief de Thaveneau entra dans cette famille au commencement du xv<sup>e</sup> siècle; Jean Boudault, probablement fils de Pierre, gouverneur de Château-Chinon et d'Avallon, en était seigneur, ainsi que du Bruys et de Marcilly, en 1425; il en bâtit la chapelle et sans doute reconstruisit le château; son fils Jean, homme d'armes du comte de Nevers, possédait Marcilly et Thaveneau en 1479 et, quelques années plus tard, devenait bailli et garde du scel de Château-Chinon. Mentionnons encore Charles Boudault, gruyer de Château-Chinon en 1445.

À partir de la fin du xv<sup>e</sup> siècle, on ne trouve plus le nom de Boudault dans les documents historiques sur le Morvand. M. Baudiau nous apprend que Jean Boudault II, n'ayant pas eu d'enfants, légua ses biens à Pierre Le Roy, seigneur de Carreau, mari de Paule de Marot sa nièce<sup>1</sup>.

Il est bien probable que l'écusson décrit par nous est celui de Jean II Boudault, parti de celui de sa femme, dont le nom est inconnu. Nous avons essayé de prouver que les armes des La Chaume étaient aussi des mouchetures d'hermine; nous sommes portés à admettre la communauté d'origine entre les La Chaume et les Boudault.

On voit encore à Thavenau, sur des consoles de la fin du xv<sup>e</sup> siècle ou du xvi<sup>e</sup>, des ornements grossièrement sculptés qui ressemblent à des écussons à *une croix cantonnée de quatre flanchis ou sautoirs*; mais il est probable que ce sont de simples motifs de décoration.

#### CANTON DE BRINON-LES-ALLEMANDS.

*Beuvron*. — L'église paroissiale, monument de la dernière période ogivale, est flanquée d'une chapelle, qui était celle des seigneurs du lieu, dans laquelle se remarquent des écus à un

<sup>1</sup> *Inventaire des titres de Nevers*, col. 139, 154, 155, 173, 393, 682, 721. — *Le Morvand*.